



Naturalisation française en tant qu'étudiant

Par mercipourvotre aide

Bonjour à tous,

Je cherche des conseils ou des retours d'expérience pour ma demande de naturalisation en tant qu'étudiant vivant en France depuis bientôt 10 ans. Voici un résumé de ma situation :

Âge : 19 ans (né en 2005).

Arrivée en France : juin 2016, bientôt 10 ans de résidence continue.

Statut : Titulaire d'un titre de séjour "vie privée et familiale".

Scolarité : Je suis en 2e année de BTS et compte poursuivre mes études l'an prochain.

Ma question principale est sur l'insertion professionnelle. Sachant que j'ai moins de 21 ans et que je suis encore étudiant, est-ce que je suis obligé de justifier d'une insertion professionnelle pour la naturalisation ? Ou bien le fait d'être étudiant, associé à la "présomption d'assimilation" (liée à la scolarité en France), pourrait suffire ?

MERCI pour votre aide !